



**MAIRIE DE DREUX**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 16 AVRIL 2015**

**Ville de Dreux** L'an deux mil quinze, le seize avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le sept avril deux mil quinze, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M HAMEL, maire

**Présents** : M HAMEL, Maire, Mme de la GIRODAY, M HOMPS, Mme M'FADDEL NTIDAM, M LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M POISSON, Mme ROMEZIN, M ROSSION, Mme LHOMME, M HIRTI, M CHAKKAR, *adjoints*, M MAISONS, M LEMARE, M JONNIER, M GABRIELLI, M DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFRET, Mme GUILLOT MARECHAL, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M ALIM, M LEROUX, Mme WILLEMIN, Mme IMERRADEN, Mme JAOUEN, Mme DIDELOT, Mme DEPECHER BOULLAIS, M GAMBUTO, M BONNEVALLE, M GLADCZAK, conseillers municipaux

**Excusés** Mme MARTIN, Mme KARADERE, M SOUNI, M MAGER MAURY, Mme MAUPAS RABINE, Mme CARCEL qui, conformément à l'article L2121 20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme de LA GIRODAY, Mme ROMEZIN, M LE DORVEN, M GAMBUTO, Mme DEPECHER BOULLAIS, M TOUAZI

M TOUAZI arrive en cours de séance

Excusée Mme MAUBOUSSIN

Madame DIDELOT est désignée secrétaire de séance

Le Maire

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

⇒ ratifie le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 12 février 2015 (unanimité)

⇒ approuve

- l'ajustement de l'état des emplois (unanimité)
- la réglementation pour l'attribution des badges d'accès à la zone piétonne (unanimité)
- le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté des Fenots (unanimité)
- l'acquisition d'un immeuble 6 bis passage des Buttes (unanimité)
- la cession d'un immeuble rue Célestin Freinet (unanimité)
- la cession d'un terrain 1 rue Saint Jean (unanimité)
- le déclassement du domaine public communal et la cession au profit de la SARL du Moulin de la Promenade du parking 32 rue des Caves (majorité des voix)
  - la cession d'un terrain chemin de Comteville (unanimité)
  - la cession d'un fonds de commerce 9 grande rue Maurice Violette (unanimité)
  - le transfert de l'immeuble sis 10 rue Loïseleur Deslongchamps à l'agglomération du pays de Dreux (unanimité)
- le déclassement du domaine public communal et la cession au profit de l'agglomération du pays de Dreux du parking sis 4 rue de Châteaudun (majorité des voix)
  - la constitution d'une servitude de passage 6-8-10 rue des Caves (unanimité)
  - une rétrocession de voirie dans la zone d'aménagement concerté des Fenots (unanimité)
  - le déclassement du domaine public communal et la cession au profit de l'OPH Habitat Drouais du terrain de la rue Jean Macé (unanimité)
    - le déclassement du domaine public communal et la cession au profit de l'agglomération du pays de Dreux du chemin rural n° 80 (unanimité)
    - la demande d'agrément afin que la ville de Dreux soit éligible au dispositif Pinel (unanimité)
    - la dénomination de la rue Charles Denner (unanimité)
    - la dénomination de la rue Victor Schoelcher (unanimité)
    - la dénomination de l'impasse des Prés (unanimité)

- la constitution de la commission locale relative à l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (majorité des voix)
- la modification apportée aux conditions et tarifs des locations de salles (unanimité)
- les tarifs du pass famille pour le campus (unanimité)
- le renouvellement du dispositif de la bourse au permis de conduire (unanimité)
- la fusion des écoles Michelet 1 et 2 (unanimité)
- la participation des familles de 35 € dans le cadre des transports scolaires (unanimité)
- la décision modificative n° 1 du budget principal (majorité des voix)
- la décision modificative n° 1 du budget eau (majorité des voix)
- la décision modificative n° 1 du budget lotissements (majorité des voix)
- la décision modificative n° 1 du budget locations et parkings (majorité des voix)
- la reprise de la provision de renouvellement des réseaux de distribution de gaz attachés aux contrats de concession transférés à la SEML Gédia (majorité des voix)

⇒ donne un avis favorable à la cession par la SA HLM la Roseraie de 44 logements sociaux sis à la Croix Tiénac au profit de l'OPH Habitat Drouais (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (unanimité)
- l'avenant n° 12 à la convention ANRU pour la rénovation urbaine du plateau Sud (unanimité)
- la convention de financement de l'équipe projet ANRU (unanimité)
- l'avenant n° 1 à la convention signée avec l'association des commerçants des marchés de France (unanimité)
- les actes élaborés dans le cadre du contrat de villes (unanimité)
- l'avenant n° 1 à la convention financière relative aux missions de prévention spécialisée (unanimité)
- les conventions de prestation de service unique pour les multi accueils avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir (unanimité)
- la convention pour l'organisation du tour cycliste d'Eure et Loir (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention

- pour la restauration du cadre de l'œuvre Christ en croix (unanimité)
- pour l'organisation du campus 2015 (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à verser

- une subvention exceptionnelle à l'association des Amis de l'église Saint Pierre (unanimité)
- des subventions dans le cadre des classes extérieures 2015 (unanimité)
- des subventions dans le cadre de la décision modificative n° 1 (unanimité)

⇒ décide de se joindre au centre de gestion pour une mise en concurrence dans le cadre d'une convention de participation pour le risque santé (unanimité)

⇒ maintient à 100 % le taux de l'indemnité annuelle de conseil au receveur municipal (unanimité)

⇒ garantit à hauteur de 50 % un emprunt de 2 554 822 € de la SA HLM la Roseraie (unanimité)

VU pour être affiché le 17 avril 2015 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Gérard HAMEL